



## DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

### PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20220608\_01

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 16 MARS 2022

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ Président

Le 8 juin 2022 à 18 h 00, le Comité du syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 1 juin 2022 s'est réuni en session ordinaire à Décines-Charpieu, Salle des fêtes, place Roger Salengro sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

**Quorum :** 29  
**Nombre de délégués en exercice :** 86

#### PRÉSENTS :

**Titulaires :** *Métropole de Lyon :* Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL VIEIRA, Christiane CHARNAY, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Véronique GIROMAGNY, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Anne REVEYRAND, Corinne SUBAĬ.  
*Communes :* Bruno LASSAUSAIE (Chasselay), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sophie BLACHÈRE (Caluire-et-Cuire), Michel FOURRIER (Chassieu), Alain LEGRAS (Corbas), David THOMMEGAY (Couzon-au-Mt-d'Or), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Rémy RIBAS (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Alipio VITORIO (Givors), François NASARRE (Jonage), Quentin BALAYE (Lissieu), Christian AMBARD (Oullins), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mt-d'Or), Frédéric RAGON (Saint-Genis-Laval), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mt-d'Or), Michel PARENTY (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Daniel SÉGOUFFIN (Vernaison), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).  
**Suppléants :** René WINTRICH (St Symphorien d'Ozon), Thierry DILLENSEGER (Vourles) ; Nausicaa BOISSON (Charbonnières les Bains), Samir GUESMIA (Décines-Charpieu), Agnès SEDDAS (Marcy l'Étoile), Robert PELLARINI (Meyzieu), Pascal WAGET (St Romain-au-Mt-d'Or), Jacques DEBORD (La Tour-de-Salvagny).

#### ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Philippe GUELPA BONARO (Métropole de Lyon)  
 Myriam FONTAINE (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Sophie BLACHERE (Caluire-et-Cuire)  
 Joëlle SECHAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)

Secrétaire de séance : Monsieur Samir GUESMIA (Décines-Charpieu)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2022-03-25-00006 en date du 25 mars 2022 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu le procès-verbal annexé à la présente ;

Considérant que Monsieur le Président du SIGERLy soumet aux membres du Comité le procès-verbal de la séance du 16 mars 2022 ;

Considérant que ce projet a été adressé aux délégués le 1er juin 2022 ;

Considérant que Monsieur le Président invite les délégués à formuler leurs observations ;

Compte tenu des observations ;

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Eric PEREZ, Président*

**Le Comité syndical :**

**ADOPTE** le procès-verbal de la séance du 16 mars 2022.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

Nombre de délégués votants : 49 (152 voix)

Nombre de délégués avec 8 voix : 14 (dont 3 pouvoirs)

Nombre de délégués avec 2 voix : 5

Nombre de délégués avec 1 voix : 30

Pour : 44 (147 voix)

Contre : 0

Abstention : 0

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*